

Agadir: La restructuration des piémonts se prépare

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-02-2012 00:52:23

Le dossier réactivé après la démolition des habitats anarchiques Un projet d'un coût de 200 millions de DH

Le dossier de restructuration des piémonts est désormais réactivé. Le projet était au coeur du débat d'une réunion sur l'habitat anarchique qui s'est tenue vendredi dernier au siège de la wilaya d'Agadir. Normal, après les démolitions de centaines d'habitats anarchiques dans les douars de ces localités, la démarche est incontournable si on veut mettre fin définitivement au phénomène de l'habitat clandestin.

Les partenaires du dossier semblent engagés à réaliser ce projet qui nécessitera un investissement global de 200 millions de DH. Pour l'heure, les études sont bouclées et les premiers marchés relatifs à l'installation du réseau d'assainissement et des adductions d'eau potable devraient être lancés ce mois-ci. Ce chantier s'articule autour de trois composantes. Le plus urgent, c'est indéniablement le transfert et le relogement de plus de 400 ménages résidant dans des quartiers menaçant ruine. Fossés, falaises ou encore carrières abandonnées, les terrains de la zone sont en effet accidentés et nécessitent des protections pour éviter des accidents dans les environs des habitats mitoyens. C'est ce que rapportait déjà une première expertise réalisée en 2008 pour le compte de la société Al Omrane Agadir. Selon cette étude, les douars des piémonts sont construits sur un site à forte sismicité. Par ailleurs, il y a des risques de glissement de terrain et d'éboulements par endroits, donc grand danger pour des habitations implantées sur des talus. Celles qui occupent le domaine public hydraulique le sont aussi car ce sont des zones inondables. Ces douars se sont implantés depuis plus de 100 ans, précise un habitant originaire des lieux.

Cependant, malgré une population ancestrale, les habitants sont encore obligés de vivre de manière moyenâgeuse. Il est donc grand temps que tout cela change. Reste que le plan de restructuration présenté ne convainc pas tous les habitants. Pour eux, après les démolitions des habitats anarchiques, il y a une nouvelle donne qu'il faut prendre en compte et qui est celle des familles sans abri. A l'adresse de celles qui sont victimes des auteurs de pratiques frauduleuses encourageant l'habitat anarchique, les autorités locales prônent le recours à la justice afin de dévoiler et sanctionner les contrevenants. Elles avancent aussi que celles qui entreprendront cette démarche seront soutenues dans l'acquisition d'un logement social à condition qu'elles ne soient pas déjà propriétaires.

leconomiste.com